



Des taux de particules d'amiante "20 à 60 fois supérieurs aux valeurs limites d'exposition professionnelle". Photo : AFP

Paris : des taux élevés d'amiante dans les égouts

Des taux anormalement élevés d'amiante ont été constatés dans les égouts parisiens. Les 11ème et XIVème arrondissements sont concernés et ont dû suspendre des travaux en cours, par mesure de précaution.

Les égouts n'ont jamais été un lieu particulièrement accueillant. Ils le sont encore moins désormais : des traces d'amiante ont été retrouvées dans des canalisations souterraines. Cette substance cancérigène aurait été détectée dans le 11ème et XIVème arrondissement à des taux très élevés.

Eau potable

C'est la CFDT qui a révélé l'affaire ce week-end: "Nos adhérents d'Eau de Paris nous ont prévenus de la situation" explique Myriam Alleaume, membre de la commission exécutive de la CFDT. Cette substance interdite en 1997 se serait incrustée dans l'enduit qui recouvre certaines canalisations : du brai de houille. Un revêtement utilisé dans les années 50. "C'est malheureusement un reliquat d'une autre époque" a expliqué la Mairie de Paris. Ce sont des "travaux d'envergure" effectués dans les égouts du 11ème arrondissement qui ont révélé des traces d'amiante.

Suite au résultat des analyses du laboratoire d'étude des particules inhalées (LEPI) le 11 octobre, la Ville a décidé le lendemain de stopper tous les travaux en cours dans les égouts parisiens. Problème : il est impossible de connaître le nombre de canalisations concernées : "Nous n'avons pas d'inventaire pour savoir où a été utilisé ce matériau, a regretté la Ville. Mais cela n'a aucune incidence sur l'eau".

Pas d'amiante en suspension

La Ville se veut donc rassurante, expliquant que les particules sont à "l'état inerte", c'est-à-dire qu'elles ne sont pas en suspension. "Si vous n'attaquez pas les conduits à la meuleuse, les particules ne se diffusent pas" explique-t-on à la Mairie. C'est uniquement dans ce cas de figure que l'on peut parler de taux 20 à 60 fois supérieurs à la limite".

Autrement dit, si on n'y touche pas, on n'en respire pas. Mais la CFDT est circonspecte et s'inquiète de la santé des égoutiers. "La Ville semble nier le risque pour les agents. Il paraît que l'amiante retrouvée n'est pas volatile, je trouve ça assez miraculeux, s'étonne Myriam Alleaume. Il faudrait qu'on m'explique".

Un groupe de travail a été convoqué par la Ville afin d'établir un nouveau protocole de travaux, prenant en compte cette nouvelle donnée. Les travaux dans égouts parisiens ne reprendront pas d'ici là.